

1- Le phénomène de contact des langues :

Le contact de langue est un phénomène répandu dans le monde ; il a été conceptualisé pour la première fois par Weinreich en 1953^[1]. Il représente chaque situation où la présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu ; autrement dit, ce phénomène peut se définir comme étant un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu, ou un groupe à des degrés différents.

Ainsi, plusieurs recherches en sociolinguistique ont tenté de décrire et de comprendre les pratiques langagières des individus bilingues ou plurilingues qui se caractérisent par l'emploi de plusieurs langues. Ces recherches se sont intéressées non seulement aux représentations des langues parlées ou en présence mais aussi à l'ensemble des phénomènes qui découlent du contact de ces derniers.

1-1- Bilinguisme, plurilinguisme et diglossie

La production langagière des locuteurs algériens dans les différentes situations de communication se caractérise, comme nous l'avons déjà signalé, par une forte présence de la langue française bien qu'elle soit considérée comme langue étrangère. Sa valeur symbolique la rend parfois supérieur à l'arabe qui est la langue officielle. Ainsi, les linguistes qui s'intéressent au phénomène de l'alternance codique s'accorde sur sa fréquence dans les communautés marquées par les situations bilingues et diglossiques.

Nous allons essayer de proposer des définitions opératoires pour ces phénomènes qui sont étroitement liés.

1-1-1- Bilinguisme et le plurilinguisme :

Le bilinguisme est un cas de plurilinguisme. D'une manière générale, on peut dire que le bilinguisme est l'aptitude ou l'habileté d'un individu ou d'un groupe à utiliser deux langues différentes, dans le but de communiquer.

Dans le dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage, on donne en premier la définition suivante « *le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets*

¹Harriers,J .F , « *Contact de langues* » in morceau-L, sociolinguistique Concept de base, Ed Mardaga , Liège, P94. SI HADJ MOHAND Lamia,Caractéristiques et fonctions de l'alternance codique chez les étudiants du département de français de l'université de Ouargla,(MASTER ACADEMIQUE)UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA .p11

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statues dans la société sur la contribution identitaires

parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes »^[1].

On comprend donc, à partir de cette définition, que la société algérienne est plurilingue, vu les différentes langues qui sont en contact permanent. Mais nous appelons aussi que le bilinguisme (arabe- français) dans notre pays est un bilinguisme imposé par l'Histoire ; C'est le produit de la colonisation.

Quant au bilinguisme institutionnalisé dans le système éducatif, il est notamment caractérisé depuis l'indépendance par une dominance de l'arabe dans tous les domaines et l'emploi du français dans le domaine technique et scientifique. Malgré cette inégalité voulue par l'état, nous ne pouvons pas nier que la langue française a tout le temps laissé son empreinte dans les pratiques langagières. Elle demeure, par excellence, la langue favorite des algériens et ceci se manifeste nettement dans le phénomène de contact de langue, comme l'alternance des codes. Ce phénomène apparaît même dans les milieux où l'arabe est exigé.

1-1-2- Diglossie :

Le concept de diglossie est indissociable de la diversité linguistique dans un pays, du statut de chaque langue dans la société ainsi que les facteurs extralinguistiques qui décident parfois du choix de telle ou telle langue par les sujets parlants. La situation diglossique exige l'emploi de codes linguistiques différents(ou des variétés de langues) dans des situations ou des contextes bien distincts. Selon Georges Ludi et Bernard :

« Il pourra y avoir diglossie au sein de tout groupe social caractérisé par l'existence d'un réseau communicatif dans le quel deux langues assument des fonctions et des rôles sociaux distincts »^[2].

Fergusson donne de la diglossie la définition suivante :

La diglossie est une situation linguistique relativement stable, où, en plus de la ou des variétés acquises en premier, on trouve aussi une variété superposé, très divergente et hautement codifiée, souvent plus complexe au niveau grammatical, et qui est le support d'une vaste littérature écrite et prestigieuse. Cette variété est généralement acquise dans le système éducatif, et utilisé plus

¹DUBOIS. J et OL. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p188.

²Ludi Georges et PH Bernard. (2003), *Etre bilingue*, Bern, Peter Lang S A, Edition scientifique européennes, P.15.

ibid.p12

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statuts dans la société sur la contribution identitaires

souvent à l'écrit ou dans les situations formelles du discours. Elle n'est pas cependant utilisée par aucun groupe de la communauté dans la conversation courante^[1].

Si nous appliquons la diglossie au sens de Charles Fergusson au contexte linguistique de notre pays, nous constatons que les Algériens utilisent deux variétés distinctes de la même langue :

- L'arabe classique qui a un statut supérieur est considéré la variété haute ou de prestige.
- L'arabe dialectal qui a un statut inférieur est nommé comme variété basse.

Ces deux variétés qui dérivent de la même langue sont nettement distinctes. Donc, pour Charles Fergusson, la principale caractéristique de la situation diglossique est la dichotomie séparant les deux variétés « haute » et « basse ». Mais, nous, constatons que le modèle de Fergusson basé sur la dichotomie a été infirmé car il présente les deux variétés comme :

Obéissant à deux normes de choix appropriés acceptés par toute la communauté. Les fonctions communicatives sont présentées comme si elles suivaient un système bien défini de distribution complémentaire avec très peu de changements, alors que les pratiques communicatives dans les situations réelles sont de loin plus subtiles et multiformes.^[2]

Nous mentionnons la contribution de J.Gumperz qui a élargi l'application du concept.

Pour lui, la diglossie correspond souvent à une différence de vocabulaire suivant la situation de communication, par exemple le langage utilisé en classe ou dans une entreprise.

1-2- L'emprunt et l'alternance codique :

Tous les linguistes qui se sont penchés sur la situation linguistique en Algérie s'accordent sur l'abondance des emprunts de l'arabe au français et le mélange codique appelé code mixing. Il faut séparer les deux phénomènes qui ne peuvent avoir lieu que dans des situations de contact de langue de l'alternance codique.

¹C. Fergusson, DIGLOSSIA, Word. Vol. 15 n°2, P.336, cite par J. GARMADI, PUF, 1981, P, 139.

²Lachraf Mustapha. (1997), *L'avenir de la culture algérienne*, in Taleb Ibrahim, *K(dir), les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, EL Hikma, P.48.

ibid.p14

1-2-1-L'emprunt :

Ce phénomène est considéré par Blanc et Hamers^[1] comme un élément d'une langue intégré dans le système linguistique d'une autre langue.

Pour illustrer ce phénomène qui a été largement étudié, nous proposons la définition du dictionnaire de linguistique de Dubois :

Il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existe précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas, l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tout contact de langue. Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle, ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration).^[2]

Considéré comme le résultat de contact de langue permanent entre deux communautés et entre leurs langues, l'emprunt en français ne cesse d'occuper une place prépondérante dans le parler des algériens. Ainsi, l'observation des conversations quotidiennes des locuteurs Algériens a montré que les emprunts sont fréquents comme on le constate dans les exemples suivants : Téléphone/telefun/, table/tabla/, bureau/byro/. Beaucoup de termes français sont intégrés dans notre vocabulaire. Les locuteurs algériens ne cherchent pas l'équivalent de ces mots en arabe dialectal. Ils considèrent certains emprunts comme des mots arabes.

1-2-2- Le code mixing :

Les sociolinguistes notent une forte présence de ce phénomène dans les pratiques langagières des algériens. Ainsi, dans le cas du code mixing, les locuteurs algériens se servent de tout ce qu'ils possèdent comme bagage linguistique. Le répertoire verbal dont ils disposent est utilisé de manière spontanée et quelquefois non consciente pour répondre à leurs besoins langagiers.

J.Hamers et M.Blanc ne sont pas contentés de délimiter le concept, mais en proposant de le distinguer comme :

¹Michel H, A Blanc et Josiane F Hamers (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, bruxelles, ed MARDAGA

²DUBOIS. Op.cit.P.188.

ibid.p15

A la différence de l'emprunt, généralement limité à des unités lexicales, le mélange de codes transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière, si bien qu'à la limite, il n'est pas toujours facile de distinguer le code mixing du code switching.^[1]

Dans tous les cas, le code mixing ne peut être produit que par des locuteurs bilingues, tandis que l'emprunt peut être pratiqué par des sujets parlants monolingues en situation de contact de langue.

1-3- L'alternance codique, définition et types

L'emploi récurrent des termes: alternance codique, alternance des codes, mélange codique, code switching et code mixing nous conduit impérativement à expliquer le mot « code » car il est associé à « l'alternance » dans l'intitulé de notre travail.

Dans le cas particulier de notre étude, où il s'agit de situation de contacts de langues, le code ne désigne pas une mise en relation de symbole précis avec des significations particulière mais un système linguistique.

Dans cette perspective, le code résulte d'un processus d'encodage et de décodage.

C'est une forme de transmission d'un message qui doit être bien compris par l'interlocuteur.

On ne parlera pas d'alternance codique si on constate que le locuteur utilise une langue avec ses amis et une autre avec ses collègues par exemple. Mais pour qu'il y ait alternance codique, il faut que les deux codes soient employés dans le même contexte. Dans le cas de l'alternance codique : « *Les éléments des deux langues fond parties du même acte de parole minimal* ». ^[2]

¹Michel H Op.cit.P.195.

²Moreau Marie Louise. L. (1997), *Sociolinguistique, concept de base*, Bruxelles, Mardaga, P.33.
Ibid p15

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statuts dans la société sur la contribution identitaires

Dans leurs étude sur ce phénomène Michel Blanc et Josiane F. Hamers soulignent que:

Dans l'alternance des codes, deux codes(ou plusieurs) sont présent dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment(x) appartient uniquement à la langue (LY) il en va de même pour un segment(Y) qui fait partie uniquement de la langue (LY), un segment peut varier en ordre de grandeur allons d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncé, en passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase.^[1]

Ce phénomène découle non seulement de la diversité des stratégies de communication, mais aussi des différentes possibilités dont le locuteur dispose quant au choix de la langue. Ainsi, nous parlons d'alternance codique quand un locuteur se sert de segments de sa langue de base et les fait alterner avec des segments qui font partie d'une seconde langue.

C'est avec le développement des études sociolinguistiques et les approches ethnographiques que le phénomène de l'alternance codique a pu être élargi. Le chef de file J. Gumperz, par ses différentes recherches, a contribué à définir le concept de m'alternance codique et à en préciser les fonctions, dans son livre. ^[2]

Pour désigner ce phénomène, les linguistes ont proposé les termes que nous avons cités précédemment et qui traduisent la diversité des approches. « Alternance des codiques » pour le désigner. Certains chercheurs reprennent la terminologie anglo-saxonne « code switching » que nous utilisons en variation avec les termes « alternance codique ».

En outre, Valdès Fallis propose une définition linguistique et analytique du code switching qui précise la nature du processus et la nature du produit linguistique. Il dit que c'est : « *le fait d'alterner deux langues au niveau du mot, de la locution, de la proposition ou de la phrase* ». ^[3]

Nous précisons que l'alternance codique se produit quand un sujet parlant emploie plus d'une langue, et que chacune de ces langues possède une structure et des règles différentes des autres ; mais cette alternance peut être comme le préconscient M.Blanc et J.F. Hamers, un indice d'une incompétence du locuteur dans l'une ou les deux langues. Par

¹Hamers Josiane. F et Blanc Michel. (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, P. 176.

²Gumperz, J., (1989). Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative, Paris: Le Harmattan.

³ValdesFallis, (2004), *Code switching and the classroomteacherlanguage*, in Zango Bernard, *le parler multilingue à Paris, Ville et alternance codique, pour une approche modulaire*, Paris.

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statuts dans la société sur la contribution identitaires

ailleurs, ce phénomène est étroitement lié au changement de thème de discussion, au changement d'interlocuteur et au statut de la seconde langue. Nous ne manquerons pas aussi de souligner que Gumperz a établi une distinction entre l'alternance codique conversationnelle et l'alternance codique situationnelle.

Généralement l'alternance codique conversationnelle se produit dans les conversations quotidiennes familières et non formelles et correspond parfaitement à l'usage social normalisé. Gumperz a décrit dans ses travaux les fonctions de l'alternance codique conversationnelle.

- La citation.
- La désignation d'un interlocuteur.
- La réitération.
- La modalisation d'un message : cette fonction de l'alternance consiste à modaliser des constructions telles que phrase et complément de verbe.
- Personnalisation versus objectivation : cette fonction est un peu plus difficile à préciser, car il s'agit, ici, d'insister sur le degré d'implication du locuteur dans un message.

Mais cette liste de fonction ne peut pas contribuer seule à expliquer ce phénomène sans tenir compte des facteurs extralinguistiques qui déterminent parfois le choix de la langue. Cette forme d'alternance s'oppose sur le plan linguistique et social à l'alternance situationnelle. Celle-ci ne prend pas en considération l'emploi de deux codes linguistiques distincts par un même sujet parlant, mais elle permet d'identifier le contexte lié à l'emploi d'une langue au déterminant d'une autre. L'alternance situationnelle est liée au changement de circonstance de la communication.

Elle est **intra-phrastique** lorsque des structures syntaxiques de deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. En effet, l'intra-phrastique requiert une grande maîtrise des règles qui réagissent les deux langues en présence.

A l'exemple : - Ils n'étaient pas soudés Mais je parle fi la'abnta'ahom.

Explication : - Ils n'étaient pas soudés Mais je parle dans leurs jeux.

L'alternance **inter-phrastique** intervient au niveau d'unités plus longues, dans les productions d'un même sujet parlant ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs.

A l'exemple : -Je vois que ils n'ont pas encore clôturé la liste des candidatures pour les élections mais incha-allahadnaf, adyafaghwininavghaarayssgmanthamour.

L'alternance peut être aussi **extra-phrastique**, lorsque les deux structures syntaxiques alternées sont des expressions idiomatiques ou des proverbes. Elle est parfois indissociable de

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statuts dans la société sur la contribution identitaires

la précédente, dans la mesure, où les proverbes ou les expressions idiomatiques peuvent être considérées comme des fragments de discours. Il est à noter que ce type d'alternance est le moins fréquent dans les conversations.

2- Qu'est ce que l'identité ?

La notion d'identité est principalement unie au domaine de la psychologie sociale mais aussi à la sociologie et à l'ethnologie. L'identité en psychologie sociale repose sur le paradoxe selon lequel « chacun peut se sentir à la fois semblable et différent d'autrui ». (Deschamps, Moliner, 2008). D'où la construction à la fois individuelle et sociale, sous l'influence de nombreux facteurs, d'un sentiment et de représentations identitaires en partie partagés par un groupe social donné. Personne n'échappant à cette dynamique tout au long des étapes de la vie, il s'agit par excellence d'un objet d'étude commun à toutes les sciences humaines.

L'identité est une idée qui remonte au temps où les langues commencent à être codifiées sous forme de dictionnaires et surtout de grammaires. En Europe, au Moyen-Âge, commencent à fleurir des grammaires correspondant à l'effort pour tenter d'unifier des peuples dont les composantes régionales et féodales sont en guerre entre elles. Plus tard, au XIX e siècle, la formule « une langue, un peuple, une nation » a contribué, à la fois, à la délimitation de territoires nationaux et au déclenchement de conflits pour la défense ou l'appropriation de ces territoires, aidant ainsi à la création d'une « conscience nationale ».

Cette idée voudrait que l'on puisse se reconnaître comme appartenant à une collectivité unique, grâce au miroir d'une langue commune que chacun tendrait à l'autre, langue censée être la même pour tous et dont l'homogénéité serait le garant d'une identité collective. Cette idée a été défendue avec plus ou moins de vigueur par les nations, selon qu'elles ont réussi à intégrer et homogénéiser – relativement – les différences et les spécificités linguistiques locales et régionales, où qu'elles se sont heurtées à une résistance, créant une situation linguistique fragmentée. Cette symbolique de l'identité d'une communauté à travers sa langue repose sur plusieurs notions, dont celle de « filiation ». La notion de filiation dit que les membres d'une communauté linguistique sont comptables de l'héritage qu'ils reçoivent du passé. Ainsi s'est construit la symbolique du « génie » d'un peuple : nous serions tous les dépositaires d'un don qui nous serait transmis de façon naturelle : la Langue.

Une langue qui perdure à travers le temps, ce pourquoi on continue à dire, à tort, que l'on parle ici la langue de Molière, là la langue de Shakespeare, là encore la langue de Goethe, Dante, Cervantès ou Camoens.¹

3- L'identité sociale et culturelle d'un groupe :

Il est clair que la langue est nécessaire à la constitution d'une identité collective, qu'elle garantit la cohésion sociale d'une communauté, qu'elle en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche. Elle est le lieu par excellence de l'intégration sociale, de l'acculturation linguistique, où se forge la symbolique identitaire. Il est également clair que la langue nous rend comptables du passé, crée une solidarité avec celui-ci, fait que notre identité est pétrie d'histoire et que, de ce fait, on a toujours quelque chose à voir avec le propre filiation, aussi lointaine fût-elle. Il n'empêche que le rapport de la langue à l'identité est complexe, car il ne s'agit pas seulement de la langue mais aussi de son usage. Peut-être faut-il dissocier langue et culture, et associer discours (usages) et culture.

La langue n'est pas le tout du langage. On pourrait même dire qu'elle n'est rien sans le discours, c'est-à-dire ce qui la met en œuvre, ce qui régule son usage et qui dépend, par conséquent, de l'identité de ses utilisateurs. Malgré des idées tenaces concernant l'existence et le rôle que peut jouer une langue par rapport à l'identité d'une communauté sociale, l'identité linguistique ne doit pas être confondue avec l'identité discursive. Cela veut dire que ce n'est pas la langue qui témoigne des spécificités culturelles, mais le discours. Pour le dire autrement, ce ne sont ni les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les *manières de parler* de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour expliquer, pour persuader, pour séduire. Il faut distinguer la pensée en français, espagnol, portugais de la pensée française, espagnole, portugaise. On peut exprimer une forme de pensée, c'est-à-dire un discours, dans une autre langue que sa langue d'origine, même si cette autre langue a, en retour, quelque influence sur cette pensée. Tous les écrivains qui se sont directement exprimés dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle en sont la preuve vivante. C'est que la pensée s'informe dans du discours, et le discours, c'est la langue plus la spécificité de sa mise en œuvre, laquelle dépend des habitudes culturelles du groupe auquel appartient celui qui parle ou écrit. La grande question étant : Est-ce que on change de culture quand on change de langue ? Est-ce qu'un Basque, un Catalan, un Breton ou un Corse – pour

¹Charaudeau

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ELA&ID_NUMPUBLIE=ELA_123&ID_ARTICLE=ELA_123_0341, Langue, discours et identité culturelle, *revue de didactologie des langues-cultures* 2001/3-4, N°123, p. 341-348.

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statues dans la société sur la contribution identitaires

ne prendre que quelques exemples, brûlants il est vrai –, changent de culture lorsqu'ils parlent le basque, le catalan, le breton ou le corse ? Évidemment, les choses ne sont pas toujours simples. Car dans certaines circonstances socio-historiques, la langue (en tant que système morphosyntaxique) joue un rôle de représentant d'une identité ethnique, sociale ou nationale. Cela se produit chaque fois qu'une communauté se sent menacée (comme au Québec), ou veut reprendre une identité perdue (comme dans les pays ou régions qui ont connu une colonisation culturelle ou politique). Cependant, on observera que de tout temps – et ce malgré des nostalgiques de la purification ethnique – les sociétés se composent, bien que de façon variable selon les circonstances historiques, de multiples communautés qui s'entrecroisent sur un même territoire, ou se reconnaissent à distance (ce que l'on appelle des « diasporas »). Toutes les sociétés, y compris les européennes, sont composites et tendent à le devenir de plus en plus : mouvements complexes d'immigrations et d'intégrations d'un côté, multiplication du communautarisme (groupes régionaux, sectes, associations) de l'autre. Car les communautés se construisent autour de valeurs symboliques qui les inscrivent dans des filiations historiques diverses, mais des communautés qui sont davantage des « communautés de discours » que des communautés linguistiques.

Pour traiter de l'identité culturelle à travers les faits de langage, il faut se référer à ce qu'est la compétence langagière. De la notion de compétence linguistique on est passé, dans les années quatre-vingt, sous l'influence de l'ethnographie de la communication et de la philosophie du langage, à la notion de compétence communicative, voire de compétence pragmatique. Acte est donc pris que la langue doit être étudiée en relation avec son conditionnement social, l'intention qui préside à sa mise en œuvre et les contraintes de l'action dans laquelle elle est employée. C'est pourquoi il est nécessaire de distinguer quatre types de compétence sont : « situationnel », « discursif », « sémantique » et « sémiolinguistique », la *compétence situationnelle* exige de tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à construire son discours en fonction de l'*identité* des partenaires de l'échange, de la *finalité* de l'échange et du *propos* qui est en jeu. L'*identité* des partenaires de l'échange détermine « qui parle à qui ? », en termes de *statut*, de *rôle social* et de *place* dans les rapports de force (hiérarchie). C'est l'identité du sujet parlant qui détermine et justifie son « droit à la parole ». La *finalité* de l'acte de communication se définit à travers la réponse à la question implicite : « Je suis là pour quoi dire ? », et à ce niveau de généralité, on y répond en termes de *visées discursives* (« prescription », « sollicitation », « information », « incitation », « instruction », « démonstration »). C'est ce qui fait qu'une même question comme « Quel âge avez-vous ? » – qui correspond à une visée de « sollicitation » – aura une signification

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statues dans la société sur la contribution identitaires

particulière selon la finalité situationnelle dans laquelle elle est produite (le cabinet d'un médecin, un commissariat de police, une salle de classe, etc.). Le *propos* est ce qui fait écho au principe de pertinence, avec cette idée que toute situation s'insère dans un domaine thématique, aussi général soit-il. Il s'agit de la façon dont est structuré le « ce dont on parle », en termes de *thèmes* (macro- et micro-thèmes). C'est à ce niveau de compétence que l'on pourra observer la façon dont chaque communauté culturelle aborde les différentes situations de communication, comment les individus y prennent place, quels sont les propos qui peuvent y être tenus ou qui sont considérés tabous, ce qui nous amène à considérer en quoi consiste la mise en œuvre discursive.

La *compétence discursive* exige de tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à reconnaître et à manipuler les procédés de mise en scène discursive en fonction des contraintes du cadre situationnel. Ceux-ci sont essentiellement d'ordre *énonciatif*, *narratif* et *explicatif*. Les procédés d'ordre *énonciatif* permettent au sujet parlant d'établir un certain type de rapport avec l'autre (de supériorité, d'infériorité, d'égalité, de distance, etc.), et de construire une image de lui-même (quant à ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il veut, ce qu'il doit faire, etc.). C'est à l'aide de ces procédés que se construisent les *rituels langagiers* (écrits et oraux), lesquels correspondent aux habitudes culturelles de chaque communauté linguistique. Ce sont ces rituels qui constituent une sorte de « marché social et culturel » des comportements langagiers. Il suffit d'aller à l'étranger pour constater que les rituels ne sont pas les mêmes que ceux de la communauté à laquelle on appartient. Il faut donc une aptitude du sujet à reconnaître ces rituels, compétence que l'on acquiert par l'apprentissage social et le contact avec l'autre. Les procédés l'ordre *narratif* et *explicatif* correspondent à ce que on a appelé dans la grammaire¹ les « modes d'organisation du discours » : le mode « descriptif » qui consiste en un savoir nommer et qualifier les êtres du monde, de façon objective et/ou subjective; le mode « narratif » qui consiste en un savoir décrire les actions du monde en relation avec la quête des différents actants qui y sont impliqués ; le mode « argumentatif » qui consiste en un savoir organiser les chaînes de causalité explicatives des événements, et les preuves du vrai, du faux ou du vraisemblable. Cette aptitude du sujet à savoir manipuler ces différents modes de description, de narration et d'argumentation témoignent également de la façon dont chaque communauté culturelle développe ses propres modes de pensée.

¹*Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statues dans la société sur la contribution identitaires

La *compétence sémantique* concerne ce que les cognitivistes appellent « l'environnement cognitif mutuellement partagé » (Sperber 1989). Le fait que pour se comprendre il faille faire appel à des savoirs communs qui sont supposés partagés par les partenaires de l'échange langagier. Ces savoirs sont de deux types : (i) savoirs de *connaissance* qui correspondent à des perceptions et des définitions plus ou moins objectives sur le monde, qui sont issus tantôt des expériences partagées (on dit que le soleil se lève et se couche), tantôt d'un savoir acquis par apprentissage (on a appris que c'est la terre qui tourne autour du soleil); (ii) savoirs de *croyance* qui correspondent aux systèmes de valeurs, plus ou moins normés, qui circulent dans un groupe social, qui alimentent les jugements de ses membres, et qui en même temps donnent à celui-ci sa raison d'être identitaire (cela constitue ce que l'on appelle des « opinions collectives »). On voit que cette compétence sémantique est fort complexe car elle repose principalement sur l'expérience de vie en société. Pour comprendre par exemple qu'au Mexique, lorsqu'on invite à déjeuner quelqu'un, celui-ci répondra systématiquement : « *Sí, como no* », même lorsqu'il sait qu'il ne se rendra pas à l'invitation, il faut savoir que dans ce pays, il existe des croyances qui disent qu'il ne faut jamais mettre l'interlocuteur en position d'humiliation, et que refuser une proposition ce serait le mettre dans une telle position. C'est-à-dire que la signification de quelque message que ce soit dépend de l'identité de ceux qui conversent, de leur histoire interpersonnelle et des circonstances dans lesquelles ils communiquent. Pour comprendre qu'un père en rentrant chez lui et s'exclamant devant le désordre provoqué par les jouets avec lesquels son fils joue dans le salon : « Qu'est-ce qu'il y a comme jouets ici ! », obtient que son fils range ses jouets, alors qu'il n'a exprimé qu'un étonnement, il faut avoir les moyens de découvrir quels sont les implicites qui sont véhiculés par cet acte de langage. Ici, père et fils sont de connivence pour percevoir que derrière l'énoncé explicite de « constat », il y a un énoncé implicite « d'ordre ». Voilà qui devrait permettre, une fois de plus, de percevoir des caractéristiques culturelles. Par exemple, la façon dont des adultes (parents de surcroît) s'adressent aux enfants et manifestent, par le langage, des rapports d'autorité ne sont pas les mêmes selon les communautés.

La *compétence sémiolinguistique* exige de tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à reconnaître et manipuler la *forme* des signes, leurs *règles de combinaison* et leur sens, sachant que ceux-ci sont employés pour exprimer une intention de communication, en relation avec les données du cadre situationnel et les contraintes de l'organisation discursive. C'est à ce niveau que se construisent *phrase* et *texte*. Pour construire un texte, il faut donc une certaine aptitude à ajuster la mise en forme de celui-ci à une intention, en

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statuts dans la société sur la contribution identitaires

fonction des contraintes précédemment définies, ce qui veut dire que cette mise en forme dépend, en partie, des habitudes d'écriture et d'oralité qui prévalent dans chaque situation et dans chaque culture, car chacune de celles-ci n'a pas les mêmes habitudes d'organisation des textes.

4- le discours ou la langue qui témoigne l'identité ?

Cette quadruple compétence constitue les conditions de la communication langagière. Et c'est à l'articulation de la mise en œuvre de ces trois compétences que se fabriquent les identités culturelles. On voit ainsi comment se joue le rapport « langue-discours-identité-culture ». La langue est un système de formes qui véhiculent en même temps du sens enregistré socialement comme une sorte de plus grand dénominateur commun pour les membres d'une communauté linguistique. À ce titre, elle témoigne d'une certaine identité (nationale, régionale), celle du groupe qui la parle servant ainsi de référence unitaire pour chacun de ceux qui s'en réclament. La langue joue le rôle de miroir et d'emblème identitaires. Le discours est un mécanisme du comportement langagier qui témoigne à la fois des habitudes de pensée, de croyance et de jugement qui caractérisent le groupe social, et des normes qui régulent les rapports qui s'instaurent entre les individus vivant en société. Ce mécanisme est à la fois permis par les caractéristiques des systèmes de la langue, et, en retour, il modifie ceux-ci sur le long terme, expliquant par là les évolutions de chaque langue. Mais le rapport entre langue et discours n'est pas de réciprocité absolue. Un Québécois exploitera les ressources de la langue française d'une façon différente de celle d'un Français. Son discours ne sera pas le même malgré l'emploi de la même langue, et ce parce que ses habitudes de vie, les normes sociales qui régulent ses rapports aux autres et ses jugements ne sont pas ceux d'un Français de France. Il en est de même pour la langue espagnole entre un Mexicain et un Espagnol, et pour la langue anglaise entre un Anglais et un Américain. *A contrario*, parler une langue étrangère, pour aussi bilingue que l'on soit, c'est souvent construire un discours propre à son identité culturelle sous l'habillage d'une langue autre. Si – sous bénéfice d'inventaire, l'on dit que les anglo-saxons sont plutôt pragmatiques dans leur façon de parler, les français plutôt conceptuels, les espagnols et les italiens (bien que de façon fort différentes) plutôt narratifs, cela est-il dû à la langue ou au discours ? Cela est dû au discours, puisque ce qui est ici en cause, ce sont des manières de parler et non la particularité des systèmes de chaque langue. Mais c'est en même temps dû à la langue qui, en tant qu'elle enregistre les faits de discours, permet que ceux-ci soient exprimés. Ainsi comprend-on mieux que le problème qui se pose aux populations immigrées dans un pays qui n'est pas celui de leur origine ne soit pas seulement celui de l'apprentissage des systèmes de la langue du pays d'accueil, mais aussi

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statues dans la société sur la contribution identitaires

celui des manières de dire propres à la culture de ce pays, surtout si elles veulent s'intégrer dans le monde du travail et entrer dans la vie sociale. Quant aux enfants de seconde et troisième génération de ces populations, on voit à quel point ils ont réussi à s'approprier langue et discours, au point de partager complètement la culture du pays qui ne peut plus être dit pays d'accueil, mais leur pays de culture.

L'écrivain argentin Hector Bianciotti, membre de l'Académie, résidant en France depuis de nombreuses années et écrivant ses romans en français, disait à Bernard Pivot, lors d'une interview, qu'il n'y avait que la langue française pour dire « le fond de l'air est frais », au point, ajoutait-il avec un sourire amusé, que l'on découvre que l'air a un fond. Il disait « la langue » mais il aurait dû dire « le discours », si ce terme ne prêtait pas à ambiguïté dans l'usage courant. Car il s'agit ici d'une manière de dire propre à la culture française, comme il y en a d'autres propres à d'autres cultures.

Comment arriver à « faire passer » la dimension culturelle du langage lorsqu'on enseigne une langue étrangère ? Est-ce possible ? Est-ce d'ailleurs souhaitable ? Car on voit bien que certaines méthodes d'enseignement rapide ne se préoccupent pas de cette question. Chacun, évidemment, s'y prendra comme il pourra, selon le public auquel il a affaire et les circonstances dans lesquelles il enseigne, mais il ya deux pistes à exploiter : créer le *choc culturel*; travailler sur les *implicites*.

Le *choc culturel* vient naturellement quand on a l'occasion de vivre à l'étranger, de faire l'expérience des relations humaines dans une vie quotidienne, amicale et de travail d'une société différente. Il n'est pas toujours facile de reproduire ces situations, mais il est évident qu'il faut multiplier les occasions de voyage à l'étranger, de stages et de séjours plus ou moins prolongés. On peut également avoir recours à des procédés qui permettent de créer un « effet de miroir ». L'utilisation, en classe, de techniques d'enquête, sans pour autant transformer la classe en terrain d'enquête. L'objectif n'est pas l'enquête pour elle-même, mais d'utiliser celle-ci comme prétexte pour mettre l'élève au cœur d'un certain nombre d'interrogations. Par exemple, lui demander de s'interroger sur le « qui nous sommes... », puis sur le « qui croyons-nous que nous sommes », avant de s'interroger sur « qui sont les autres » et « qui les autres croient-ils être ». La simple variable « croire qu'on est... » Oblige l'élève à se mettre à distance de son jugement et provoque des prises de conscience étonnantes. Si, en plus, on peut obtenir la même chose d'une classe d'élèves du pays dont on étudie la langue, pour mettre ces résultats en contraste, on obtient l'équivalent du choc culturel.

Travailler sur les *implicites* est une autre façon de relancer le travail sur l'étude des textes authentiques (bandes dessinées, publicités, journaux, récits, débats, interviews et textes

L'impact des représentations relatives aux langues étrangères et ses statues dans la société sur la contribution identitaires

littéraires), la seule preuve de l'authenticité d'un texte étant qu'il est imprégné d'implicites culturels. Ces implicites culturels sont autant de discours qui circulent dans l'univers social d'une communauté. Ce sont eux qui sont perçus – plus ou moins consciemment – par les membres de cette communauté, et ce sont eux qui constituent les véritables enjeux de communication sociale. Les repérer, les décrire et tenter de les expliquer permet de toucher au problème de l'identité des cultures. Évidemment, cela suppose que les enseignants aient eux-mêmes reçu une formation adéquate, et qu'en outre ils aient eux-mêmes, non seulement une expérience régulière du pays étranger, mais encore la curiosité de l'observer et de tenter de l'analyser au-delà des stéréotypes qui sont à la fois le témoin et l'arbre qui cache la forêt de l'identité culturelle.